



Gérer au mieux les sinistres

Ref 8992082

Gérer au mieux les sinistres

Formations courtes

Perfectionnement	2 jours (14 heures)	Paris
		Classe virtuelle

Maîtriser les fondamentaux juridiques d'indemnisation

Le sinistre se manifeste par la réalisation de l'évènement prévu par le contrat d'assurance et qui entraîne la mise en jeu de la garantie. De la déclaration à l'indemnisation, chaque étape du règlement d'un sinistre est encadrée par des règles juridiques strictes qu'il convient de connaître parfaitement. À défaut, le règlement peut être réduit, voire totalement supprimé.

Objectifs

Maîtriser les spécificités de la gestion des sinistres

Identifier les principaux risques juridiques liés à la gestion des sinistres

Optimiser la procédure de gestion des sinistres

Pour qui ?

Responsables juridiques Responsables
sinistres ou collaborateurs au sein du
service sinistres Toute personne

confrontée à la gestion de sinistres

Prérequis

Code dokélio : 032199

Avoir suivi " Conclusion et gestion de contrats d'assurance " (code 92081)

Compétences acquises:

Maîtriser le processus de gestion d'un sinistre

Programme

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Découvrir les mécanismes de gestion des sinistres

Assimiler la notion de sinistre

- Spécificités selon le type de contrat d'assurance
- Incidences de l'article 80 de la Loi de Sécurité Financière (LSF) en matière d'assurance Responsabilité Civile (RC)

Repérer les étapes de la gestion d'un sinistre

- Déclarer efficacement un sinistre
- De la constatation du sinistre à la négociation avec l'assureur

Comprendre le règlement du sinistre par l'assureur

- Le principe indemnitaire
- Les limites légales et contractuelles en matière d'indemnisation
- Les évolutions en matière de sinistres RC suite à la LSF

Exercer la subrogation de l'assureur

- Les conditions et effets de la subrogation de l'assureur
- Maîtriser les difficultés liées aux clauses de renonciation à recours dans les contrats commerciaux
- Le concours des actions de l'assureur subrogé et de l'assuré contre le tiers responsable
- L'action en remboursement des sommes payées par l'assureur : les précautions pour éviter une telle action à son encontre

Étude de cas : analyse de la jurisprudence

Optimiser la procédure et limiter sa responsabilité

Maîtriser la direction du procès : surmonter les difficultés éventuelles

- Difficultés liées aux conflits d'intérêts entre l'assuré et son assureur : choix de l'avocat et réserves de garantie formulées par l'assureur
- Repérer les cas où l'assureur peut être considéré comme ayant renoncé à ses réserves de garantie

La reconnaissance de responsabilité et la transaction par l'assuré

- Portée juridique et conditions de leur opposabilité à l'égard de l'assureur
- Précautions pour éviter un éventuel refus de prise en charge du sinistre par l'assureur

La prescription biennale : identifier les précautions à prendre

- Cadre juridique et actions relevant de la prescription biennale
- Point de départ de la prescription biennale
- Moyens de l'interrompre et de neutraliser ses effets

Exercice d'application : analyse de différents cas de règlement de sinistres et proposition de solutions pour optimiser la gestion des dossiers

Vidéo: Comment lire ses contrats d'assurance ?

Vidéo : Que se passe-t-il en cas de sinistre ?

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Option Classe Virtuelle - Retours d'expérience post-formation

Tarif HT : 125€

Durée : 90 mn, de 11h à 12h30

Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

[Découvrir la version "Blended" de cette formation](#)

1595€ HT

Prochaines sessions

Paris

13 et 14 juin 2019

13-06-2019

14-06-2019

14 et 15 nov. 2019

14-11-2019

15-11-2019

06 et 07 juin 2020

06-06-2020

07-06-2020

Classe virtuelle
Prochaines sessions

19 sept. 2019

19 sept. 2019

19-09-2019

19-09-2019

S'inscrire

[Nous contacter](#)